

# PME et mobilité : quel rôle, quelle responsabilité ?

42<sup>es</sup> journées romandes des arts et métiers

OUM – UNI GENEVE  
40, bd du Pont-d'Arve  
1211 Genève 4  
tél. +41 22 379 83 35  
fax. +41 22 379 89 58  
oum-geo@unige.ch

[www.unige.ch/ses/geo/oum](http://www.unige.ch/ses/geo/oum)



Prof. Giuseppe Pini

29 juin 2009



## Plan

1. De la mobilité à la demande de transport
2. Entreprises et mobilité due au travail en Suisse romande
3. Les enjeux de la mobilité
4. Comment agir sur la mobilité réalisée
5. Rôle et responsabilité des PME : les plans de mobilité

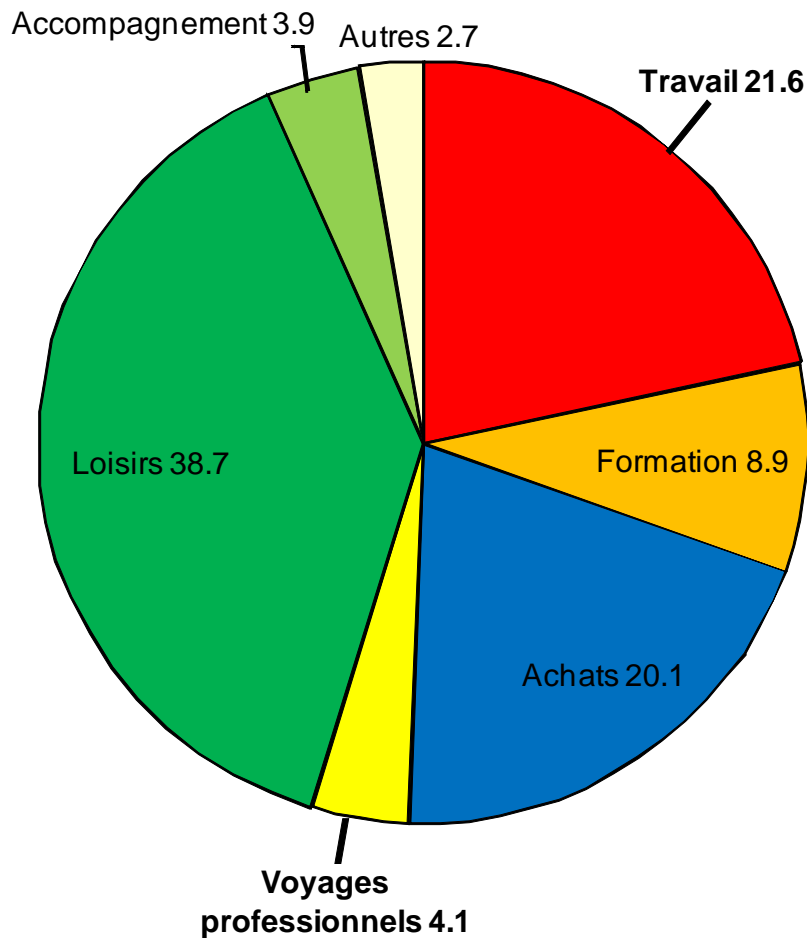


## 1. De la mobilité à la demande de transport

- La mobilité est une potentialité que l'individu utilise pour réaliser ses besoins. Cette potentialité doit être assurée voire améliorée.
- La réalisation de la mobilité engendre une demande de transport : la réalisation de la mobilité par un certain moyen de transport, à un certain moment de la journée et un certain itinéraire qui génère, parfois, des externalités négatives.
- D'où résulte cette demande de transport ? De comment les individus organisent leur vie en dehors du domicile afin de profiter des opportunités offertes par leur territoire de vie (accès aux marchés du logement, du travail, de la consommation, de la formation, du loisir, etc.).

## 2. Entreprise et mobilité due au travail en Suisse romande

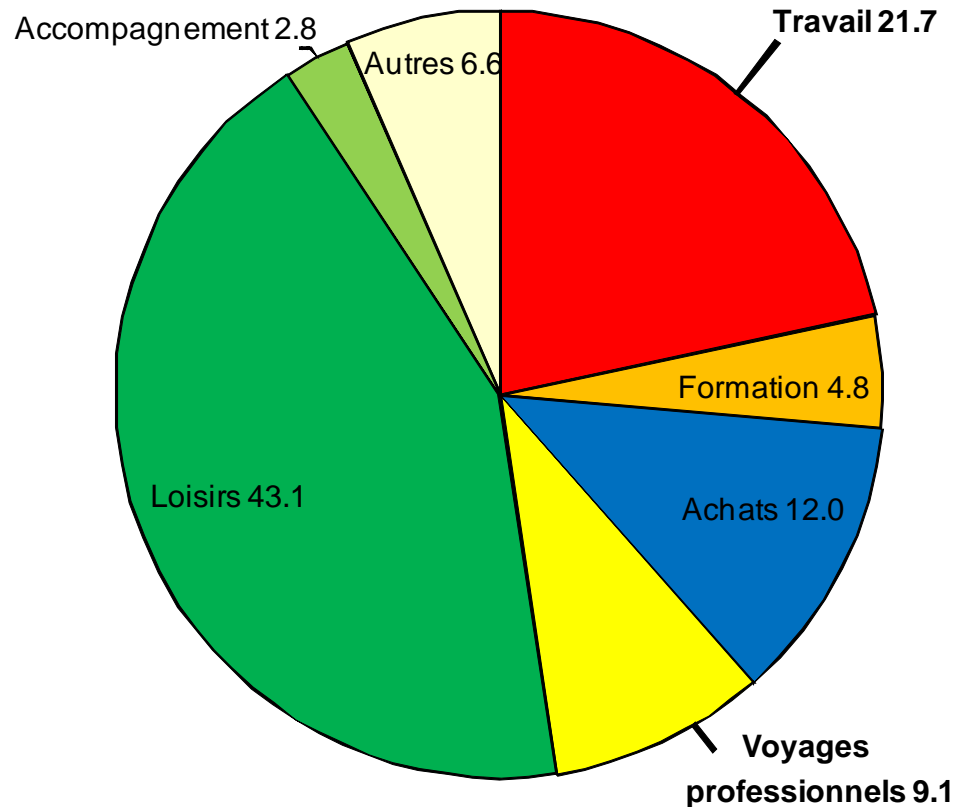
- Motifs de déplacements des Romands, en % des déplacements



Source : OFS, ARE, Microrecensement transports 2005

## 2. Entreprise et mobilité due au travail en Suisse romande (2)

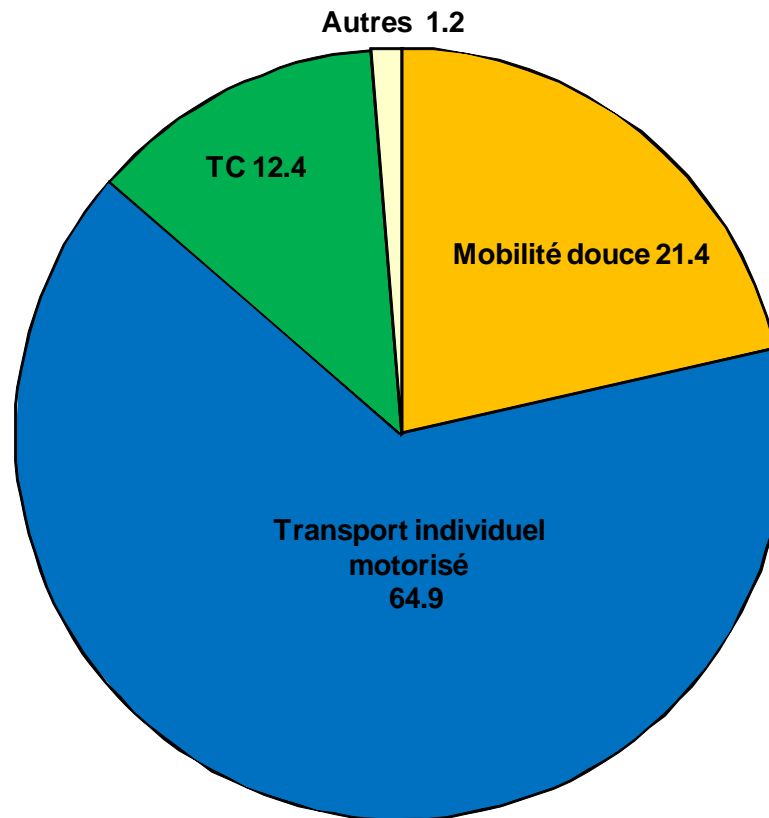
- Motifs de déplacements des Romands, en % des distances



Source : OFS, ARE, Microrecensement transports 2005

## 2. Entreprise et mobilité due au travail en Suisse romande (3)

- Moyen de transport utilisé par les Romands, en % des déplacements

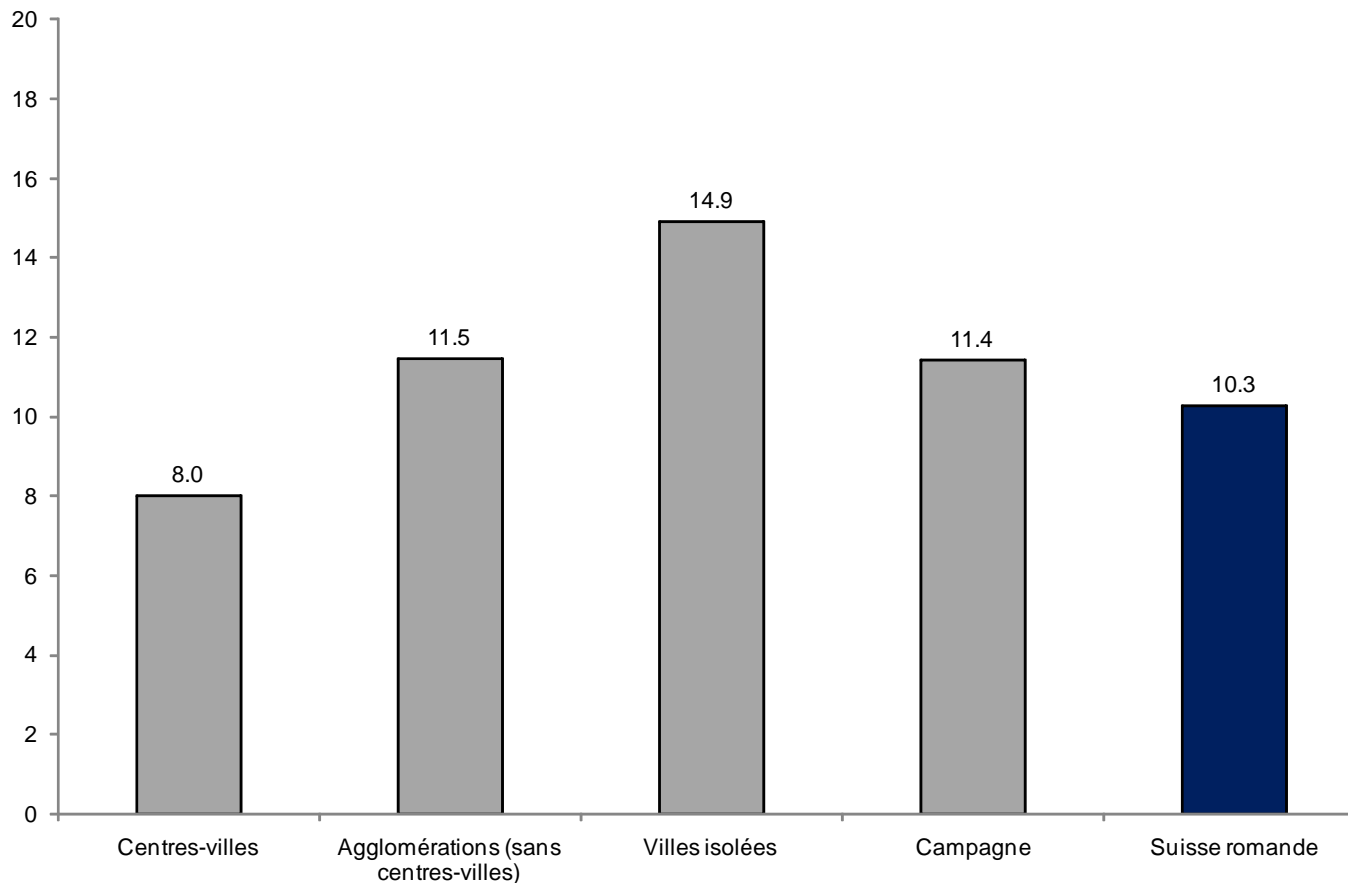


Source : OFS, ARE, Microrecensement transports 2005



## 2. Entreprise et mobilité due au travail en Suisse romande (4)

- Distance moyenne des déplacements pour se rendre au travail en Suisse romande selon le type de zone, en km



Source : OFS, ARE, Microrecensement transports 2005

## 2. Entreprise et mobilité due au travail en Suisse romande (5)

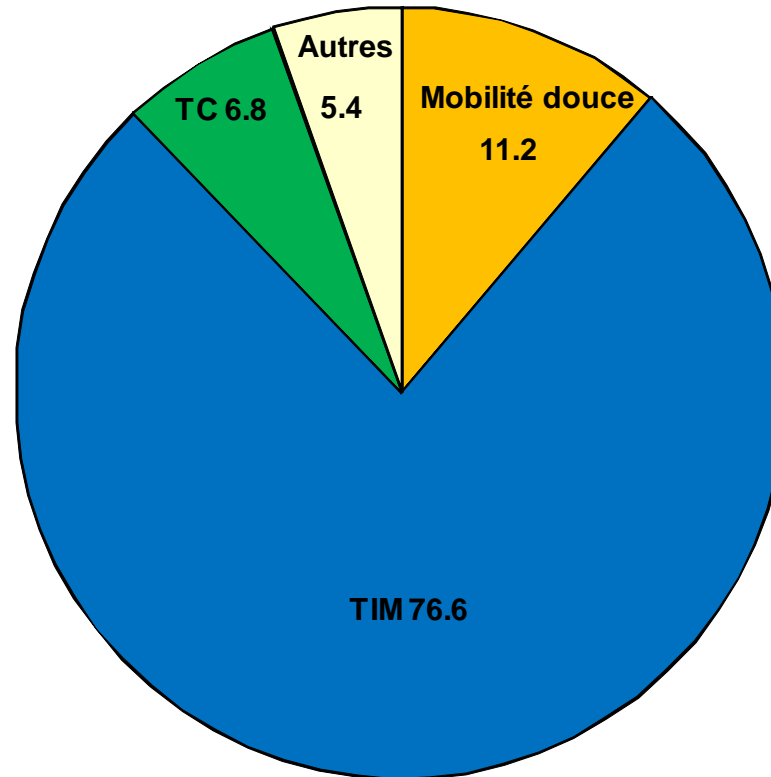
- Distances et durées moyennes des déplacements pour se rendre au travail en Suisse romande

	Distances moyennes (km)	Durées moyennes (min)
Mobilité douce	1.2	11.1
TIM	11.7	17.5
TC	18.3	44.9
Autres	13.7	29.4
<b>Total</b>	<b>10.3</b>	<b>19.6</b>

Source : OFS, ARE, Microrecensement transports 2005

## 2. Entreprise et mobilité due au travail en Suisse romande (6)

- Moyen de transport utilisé pour les déplacements professionnels et voyages de service, en % des déplacements



Source : OFS, ARE, Microrecensement transports 2005

## 2. Entreprise et mobilité due au travail en Suisse romande (7)

- Distances et durées moyennes des déplacements professionnels et voyages de service en Suisse romande

	Distances moyennes (km)	Durées moyennes (min)
Mobilité douce	1.8	35.8
TIM	22.6	45.9
TC	48.1	78.7
Autres	34.0	105.7
<b>Total</b>	<b>22.6</b>	<b>50.2</b>

Source : OFS, ARE, Microrecensement transports 2005

## 2. Entreprise et mobilité due au travail en Suisse romande (8)

- Distance et durée moyennes des déplacements pour motif travail en Suisse en 2000 et en 2005

	2000		2005	
	Distance moyenne (km)	Durée moyenne (min)	Distance moyenne (km)	Durée moyenne (min)
<b>Motif travail</b>	10.7	21.3	11.9	22.3

Source : OFS, ARE, Microrecensements transports 2000 et 2005



### 3. Enjeux liés à la mobilité

1. Assurer la réalisation de la mobilité présente et future en réduisant les externalités négatives (pollution, consommation énergétique, accidents, bruit, dégradation du cadre de vie des individus) et maximiser les effets positifs pour l'individu et la société (croissance économique, emploi, bien-être, santé, utilisation parcimonieuse de ressources rares comme l'énergie et le sol, etc.).
2. Garder et améliorer les potentialités de mobilité des individus et les potentialités d'échange des entreprises.
3. Répondre à la demande de transport issue de l'organisation spatiale héritée du passé tout en ne générant pas une augmentation de la mobilité par l'organisation spatiale future.



### 3. Enjeux liés à la mobilité (2)

#### > Répondre à la demande future : un défi

- Stabilité du nombre de déplacements: environ 3.4 déplacements par personne et par jour représentant 34.4 km par jours.
- 250'000 nouveaux habitants en Suisse romande à l'horizon 2030 > signifie 850'000 déplacements journaliers supplémentaires (dont 185'000 déplacements pour le travail) et 8.6 millions de km\*personnes réalisés sur les réseaux de transport de Romandie (dont 4 millions de km\*personnes pour le travail)



## 4. Comment agir sur la mobilité réalisée

### > Les collectivités publiques

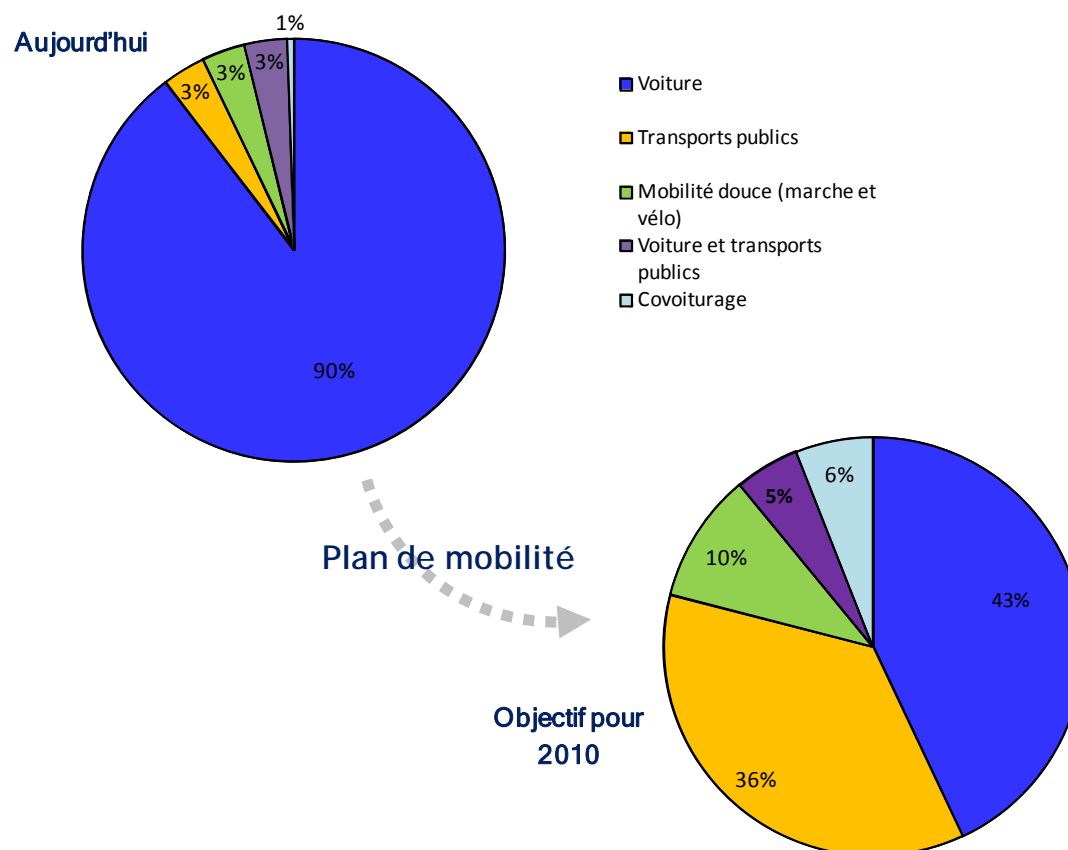
- Mesures avec effets à court terme : législation ; fiscalisation de la mobilité (stationnement), interdictions, etc.
- Mesures avec effets à moyen terme : incitation financière à l'achat de véhicules à faible consommation énergétique ; normes techniques d'homologation des véhicules sévères, subventionnement de l'achat d'abonnements de transport public, etc.
- Mesures avec effets à long terme : coordination entre les différentes politiques publiques (urbanisme-transport ; santé-transport ; promotion économique-transport-logement, environnement-transport) ; sensibilisation, information ; investissements infrastructure lourde amélioration de l'offre de transport public.





## 5. Rôle et responsabilité des PME : les plans de mobilité d'entreprise ou de site (2)

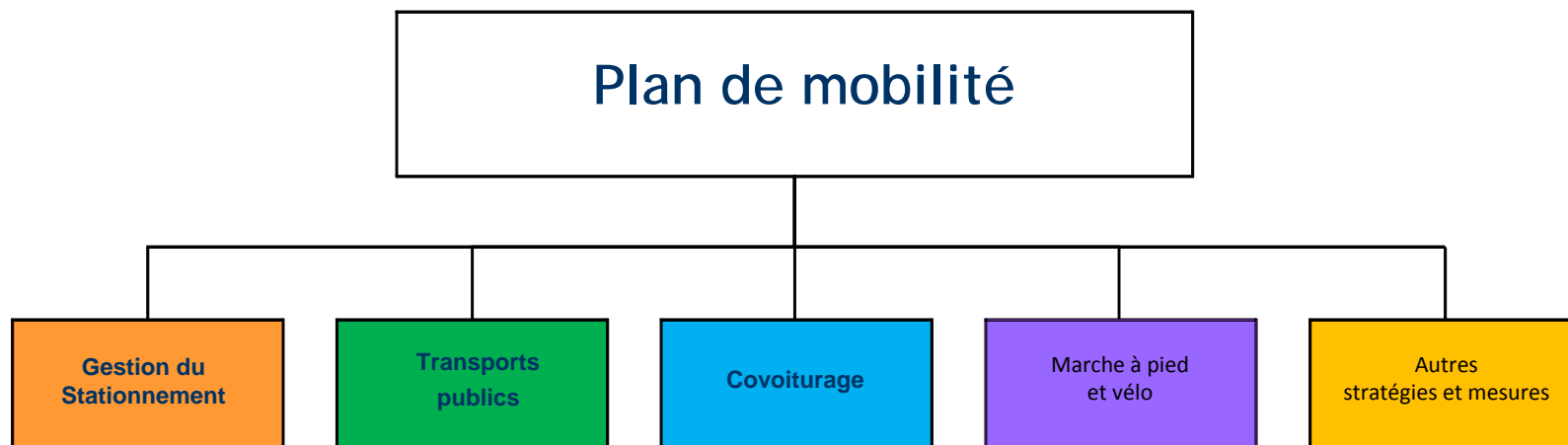
- Le **plan de mobilité d'entreprise** (si plusieurs entreprises : **plan de mobilité de site**) est un outil central pour atteindre un objectif de répartition modale plus durable en ce qui concerne la mobilité liée au travail





## 5. Rôle et responsabilité des PME : les plans de mobilité d'entreprise ou de site (3)

- Le plan de mobilité est une démarche qui propose un éventail de mesures permettant de favoriser les modes de transports alternatifs par rapport à la voiture individuelle, pour les déplacements pendulaires et professionnels. Il a pour objectif de réduire les impacts de l'automobile sur l'environnement et la qualité de vie, tout en apportant une quantité de bénéfices à l'entreprise et à son personnel





## 5. Rôle et responsabilité des PME : les plans de mobilité d'entreprise ou de site (4)

- Libération de surfaces de stationnement
  - diminution des coûts (location/construction, surveillance/entretien etc.)
  - surfaces affectées à d'autres usages (par ex. extension des locaux)
- Réduction des coûts des déplacements professionnels
  - frais des véhicules de service
  - indemnisation pour l'usage des véhicules privés
- Amélioration de l'accessibilité
  - pour les clients et visiteurs
  - fluidité du trafic aux heures de pointe
- Image
  - entreprise responsable et citoyenne
  - management environnemental (Certification ISO 14'001)



Plans de mobilité d'entreprise  
Brochure de promotion VD-GE



# Merci pour votre attention

